

Litige sur loyer dans un bail professionnel

Par rockbernard, le 30/06/2022 à 21:26

BONJOUR

propriétaire, je suis en litige avec mon locataire (prof lib) ,une action au tribual relève t elle du tribunal du commerce ou du tribunal d instance?

MERCI

Par Marck.ESP, le 01/07/2022 à 13:34

Bonjour,

On s'adresse généralement au Tribunal Judiciaire dont dépend l'adresse du local concerné.

Par rockbernard, le 01/07/2022 à 19:47

MERCI